



Anim' Sports

Vacances d'Hiver 2021

*Navette dans
les villages voisins...*

*Points d'accueil à
Bessé sur Braye et
à Saint Calais...*



ABOI
ANILLE
BRAYE
OMNISPORTS
INTERCOMMUNAL


COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
des Vallées de la Braye
et de l'Anille

de la Sarthe
Département

BESSÉ
SUR
BRAYE
Mairie

VILLE
DE
SAINT
CALAIS



ALLOCATIONS
FAMILIALES

En raison des conditions sanitaires actuelles, et au vue des interdictions de pouvoir pratiquer des activités sportives en intérieur, nous ne pouvons pas proposer un programme complet. Nous en sommes les 1^{ers} déçus.

NAVETTE QUOTIDIENNE à partir des communes suivantes :

Cogners - Conflans / Anille - La Chapelle Huon - Ecorpain – Val d'Etangson (Evaillé/Ste Osmane) - Marolles Lès St Calais - Montaillé - Rahay - St Gervais de Vic – Sainte Cérotte – Vancé (Inscription au préalable - Places limitées)

POINTS D'ACCUEIL :

à Bessé sur Braye – Parking du complexe Courtanvaux à 13h40

à St Calais – Parking du gymnase de la Pocherie à 13h40

Date	ACTIVITES* DE 14H A 17H	Lieu
Mardi 23 Février	TENNIS ROLLER - TROTINETTE	BESSÉ / BRAYE Camping
Jeudi 25 Février	LES DÉFIS FOU DU SPORT	SAINT CALAIS Gymnase KEMP
 		
Mardi 2 Mars	KOH-LANTA	BESSÉ / BRAYE Plateau du Collège
Jeudi 4 Mars	ST CALAIS EXPRESS A la découverte de la ville	SAINT CALAIS Stade d'Athlétisme

TOUTES LES ANIMATIONS SONT OUVERTES DÈS 6 ANS

*** activités organisées dans le respect des protocoles sanitaires en vigueur**

OBLIGATOIRE : Fiche d'inscription à rendre avant les animations, **datée** et **signée**.

Attention, inscrivez-vous au plus vite, nombre de places limitées chaque jour.

Jour	Activités	Prix* 4.50€ par jour	Navette gratuite Bessé - St Calais	Navette autres villages 0.50€ (précisez la commune)
		Cochez		
MARDI 23	TENNIS / ROLLER - TROTINETTE			
JEUDI 25	LES DÉFIS FOU DU SPORT			
MARDI 2	KOH-LANTA			
JEUDI 4	ST CALAIS EXPRESS			
	TOTAL €		+ x 0.50 €
			Soit : €	

* si Quotient Familial < à 700 € : Activité de 4.5 € → 4 €

Tarif applicable seulement sur présentation de justificatif

Règlement à effectuer à l'ordre de l'ABOI

Nom : _____ Prénom : _____
Date de naissance : ___ / ___ / ___ CAF ou MSA (à rayer)
E-mail : _____
Adresse : _____
Code postal : _____ Commune : _____
Personne à joindre en cas d'urgence : _____
N° de Téléphone : _____ ou _____

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné, Mme, Mr

Parent, tuteur de

- Autorise les responsables de l'animation à véhiculer mon enfant jusqu'au lieu d'activité
- Autorise les responsables de l'animation à prendre toutes les décisions médicales d'urgence quant à la bonne santé de mon enfant.
- Certifie que mon enfant est assuré.
- Prends note que mon enfant peut-être renvoyé de l'animation si sa conduite perturbe le bon déroulement de celle-ci.
- Informe l'encadrement d'un éventuel problème médical ou d'un traitement suivi de mon enfant.

Fait à le

Signature

Inscriptions jusqu'au Vendredi 19 Février 2021

Saint Calais :

Bureau de l'ABOI - 3, rue du Dr Ollivier

Bessé sur Braye :

Boîte aux lettres du complexe de Courtanvaux

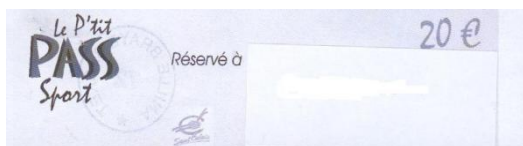
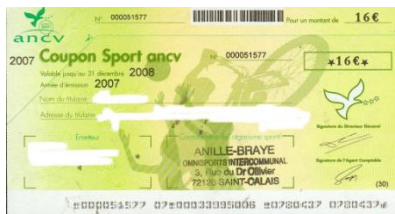
Ensuite, contactez :

Pour les 23 & 25/02 : Yvan PELTIER au 06 86 77 48 91

Pour les 02 & 04/03 : Alexis GUILLONNEAU au 06 87 45 43 85

Mail : anille.braye@wanadoo.fr

IL EST POSSIBLE DE PAYER LES ACTIVITES AVEC :



ATTESTATION D'UTILISATION DE L'AIDE AU TEMPS LIBRE

Nouveau ! Cette attestation remplace les Bons temps libre ! Désormais, seule cette attestation vous permet d'inscrire votre enfant. Conservez-la bien ! Vous devez la faire compléter par chaque structure au moment de l'inscription de votre enfant afin de connaître le montant de l'aide disponible et le solde restant disponible. La structure complète l'attestation et vous la rend.

Zone à remplir par le gestionnaire :

Nom de la structure	Date de l'inscription	Montant de l'aide utilisée	Solde disponible	Catégorie de signature de la structure
ANILLE-BRAYE OMS/SPORTS INTERCOMMUNAL	03/02/12	75 €	0 €	ANILLE-BRAYE OMS/SPORTS INTERCOMMUNAL, 3, Rue du Dr Ollivier, 72120 SAINT-CALAIS

